

Un Gouvernement qui fait faillite à ses engagements

Quand au lendemain de l'armistice, le gouvernement, soucieux de réorganiser ses services dans les régions martyres du Nord, fit appel au concours et à l'esprit de sacrifice de ses agents de tous ordres et de tous départements, il accepta les offres dévouées qui lui furent présentées par un grand nombre de ses fonctionnaires. Ceux-ci, pour la plupart anciens combattants, ne regardant que l'œuvre à accomplir, et sans faire état des privations qu'ils avaient eu encore à endurer, se mirent à la disposition de leurs ministères respectifs, pour l'aider dans sa lourde tâche de reconstitution matérielle et intellectuelle.

Répondant alors généreusement à ses offres et désireux de les consacrer par des avantages pécuniaires et de carrière, ce gouvernement institua, de plan, et sans sollicitation de la part de ses arriérés de la première heure, le décret du 6 novembre 1920.

Par ce décret, pris en exécution des dispositions de la loi du 30 mars 1919, il leur accordait notamment un droit de priorité dans le choix de leur poste après trois ans passés en régions dévastées. Ce décret n'ayant pas d'effets rétroactifs devait donc normalement recevoir son application le 6 novembre 1923, c'est-à-dire qu'à cette date les fonctionnaires désireux d'en revendiquer les dispositions à leur profit auraient pu solliciter de leur département le droit qui leur était concédé de demander, par priorité, un poste de leur choix dans une région où pouvaient les attirer, après trois années d'efforts constants dans leurs fonctions et de sacrifices pécuniaires très lourds, mais librement acceptés, soit leur convenance personnelle, soit leur raison de santé, soit des économies budgétaires.

Or il apparaît que les revendications éventuelles, mais légales, des fonctionnaires intéressés devaient avoir, dans un avenir prochain, les répercussions les plus graves dans les combinaisons touchées des mutations élaborées dans les couloirs des Parlements ou dans les antichambres des ministères, car par un décret paru au "Journal officiel" du 13 mai 1923, sous le rubric "Présidence du Conseil, page 4.810", tous les départements ministériels, dans un rapport présenté à M. le Président de la République, qui en a adopté le dispositif, demandent de mettre fin à dater du 1er juin 1923, aux dispositions de cet encombrant décret.

Et voilà comment un gouvernement, tout en reconnaissant « les efforts exceptionnels qu'exigeait le prompt rétablissement de ses services désorganisés » après s'être engagé à les consacrer par des avantages matériels, supprime, par le fait du prince, un décret qui l'embarasse et annule des droits acquis par ses agents, avant même qu'ils puissent les revendiquer.

Ce sont là, n'est-il pas vrai, des manœuvres constitutives d'actes que l'honnêteté réprouve. Et l'on voit un garde des Sceaux s'associer à un tel abus d'autorité ! Il est vrai qu'en fait de justice, les derniers événements de la Haute-Cour peuvent nous laisser rêveurs sur l'aptitude de son entourage à interpréter les lois, les faire exécuter ou les défendre quand elles sont violées !

Quoi qu'il en soit, enregistrons une fois de plus la faillite du gouvernement dans ses engagements et souhaitons que les parlementaires du Nord ne laissent pas abroger sans intervention des dispositions qui non seulement étaient la sauvegarde des fonctionnaires des régions libérées contre certains abus et leur récompense pour services rendus, mais encore qui portaient indirectement assistance aux droits imprescriptibles de la post occupation et en attendent toujours les satisfactions promises.

UN FONCTIONNAIRE.

On enquête sur l'élection de M. Petit, dans le P.-de-C.

La sous-commission composée de MM. Debove, Paul Dupuy, Morand et Marcel Lenoir, chargée par le 5e bureau de procéder à une enquête au sujet de l'élection de M. Amédée Petit dans le Pas-de-Calais, s'est réunie sous la présidence de M. Debove. Elle a entendu M. Bachelet, sénateur ; MM. Basly et Victor Morel, députés ; Causel, préfet du Pas-de-Calais, et Mous, ancien préfet. La sous-commission entendra M. Petit jeudi prochain.

On comprime les budgets

Paris, 4. — La commission sénatoriale des finances a entendu, ce jour, budgets respectifs : M. Maginot, M. Léon Bérard, le général Benoit, directeur des services militaires, et M. Horton, directeur de la comptabilité, représentant M. Sarraut, souffrant. M. Léon Bérard déclara accepter 2 millions de réductions sur 11; par contre, le ministre de la Guerre n'accepta que 75 millions de réductions sur 100 millions. La commission des finances, grâce à une étude approfondie, est arrivée à un accord jugé par elle satisfaisant, avec la majorité des ministères. Le débat en séance publique y gagnera beaucoup en rapidité. La commission espère terminer avant la fin de la semaine, l'examen du budget ordinaire.

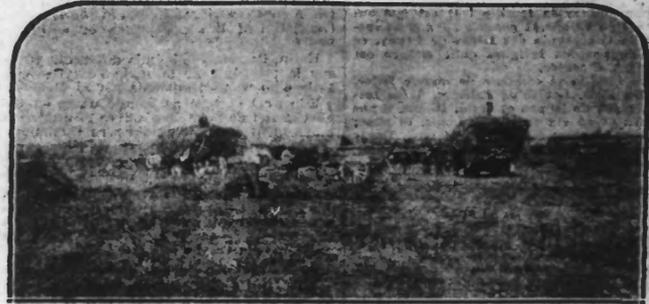
Dans la chambre, un reptile était entré

Paris, 4. — On juge de la peur de Mlle Charlotte Fincel, 22, rue de la Bruyère, qui, revenue dans sa chambre, vit au lit parqué une couleuvre. Un volonte survint et captura l'animal en lui présentant un bol de lait. La reptile était lona d'un mètre 20.

PREVISIONS OPTIMISTES

La récolte de 1923 sera-t-elle favorable ?

Oui, si le mauvais temps cesse, nous assure M. Buche, directeur des Services Agricoles du département du Nord



EN 1922, LE FOIN N'A PAS MANQUE, MAIS CETTE ANNEE, LA RECOLTE SERA DE BEAUCOUP PLUS ABONDANTE

En parcourant les plaines grasses et fertiles des départements septentrionaux, on reste émerveillé devant la végétation luxuriante qui les couvre cette année.

La cil, il y a deux ans à peine, les vaches ravaient le terrain, précédées et entourées de champs de fils de fer barbelés, de vastes enlacements de filé et de céréales de toutes sortes étaient leur proie loison promise. Sous l'action bienfaisante des engrais agricoles améliorés par quatre années d'abandon, ont reverdi et le détail s'engraisse passablement dans les prés plantureux. Il n'est pas jusqu'aux champs qui, bien entretenus, bien préparés, n'offrent les plus réconfortantes perspectives pour la récolte future.

A n'en pas douter, le rendement de la terre va être cette année exceptionnel.

Tel n'est pas, cependant, l'avis de nos bons paysans, qui commentent à se plaindre et à regretter les effets désastreux du mauvais temps persistant. Voulaient recueillir une opinion autorisée et désintéressée, comme tous les ans à pareille époque, nous avons demandé à M. Buche, directeur départemental des services agricoles du Nord, de nous parler de la situation agricole et de nous exposer ses prévisions sur la prochaine récolte.

Comme nous le voyons, M. Buche n'est pas pessimiste. Voici, en effet, ce qu'il nous a déclaré :

Les céréales

En général, les céréales se présentent bien. La superficie cultivée en blé dans la région du Nord est plus importante que l'année dernière. Au début, les blés ont été quelque peu atteints par la rouille, mais les premières crainées se sont vite dissipées, la plante s'étant rapidement guérie. A l'heure actuelle, le blé n'offre plus la moindre inquiétude et tout porte à croire, qu'à moins de températures tout à fait défavorables, la récolte sera supérieure à celle de l'an dernier, tant au point de vue quantité qu'au point de vue qualité.

La situation n'est pas moins favorable pour les orges, les seigles et les avoines, moins cultivés dans nos régions. Car, la période humide actuelle est plutôt favorable, mais elle n'a jusqu'à présent exercé aucune action néfaste sur les céréales en général.

Beaucoup d'herbes, Beaucoup de foin

Si les pluies entravent le développement de certaines récoltes, elles favorisent la croissance de l'herbe.

Rien d'étonnant donc, à ce que près et prairies offrent une abondance de foin. La récolte des foins et fourrages aura été, en 1923, tout à fait exceptionnelle, si la température avait été plus douce. Le froid ayant persisté, le rendement sera inférieur à ce qu'il aurait dû être, mais on peut néanmoins compter sur une récolte très satisfaisante, au-dessus de la moyenne.

Quelle sera, par contre, la qualité du foin ? Il est bien difficile d'en préjuger à présent, le temps seul pouvant en décider. Il est de toute évidence cependant, que quelques semaines ensoleillées ne pourraient avoir que les plus heureux effets sur la récolte fourragère.

Des craintes pour les betteraves et les pommes de terre

La situation est beaucoup moins favorable pour les betteraves et les pommes de terre, dont les semis ont été sérieusement retardés cette année.

Un terrible accident d'usine à Mouvaux

Un terrible accident vient de provoquer une vive émotion dans la région de Roubaix et de Mouvaux.

Hier, vers une heure, on arrêtait la machine, qui en était à ses derniers tours, lorsque tout à coup, le mécanicien Joseph Misson, 40 ans, demeurant à Roubaix rue de l'Espérance, 96, cour Lepers, 1, fut happé par une courroie qui l'entraîna vers un arbre de transmission qui fit encore plusieurs tours, puis celui-ci s'étant bloqué, le malheureux tomba sur le sol.

Les camarades de Misson se portèrent de suite à son secours et M. le docteur Ducou-lombier fut mandé en hâte. Le praticien constata la fracture du bras gauche des deux jambes et de plusieurs côtes.

Après quelques pansements sommaires, on transporta Misson à l'hôpital de la Fraternelle où, à 3 heures 35, il rendait le dernier soupir.

Misson était un travailleur consciencieux, qui jouissait de l'estime de ses patrons et de ses camarades.

Voici en troisième page, dans notre Journal Sportive n° 1 : LE CLASSEMENT OFFICIEL DES VAINQUEURS DU CRITERIUM CYCLISTE (Amateurs) DU NORD DE LA FRANCE.

Les fêtes de la dentelle se préparent à Caudry

Elles s'annoncent comme devant être magnifiques

La population caudrésienne s'apprete à célébrer la fête de la Dentelle qui commença cette année le 25 juillet, avec le même enthousiasme que les années précédentes. La Commission des fêtes, de son côté, ne reste pas inactive et tous les jours, elle reçoit de nouvelles adhésions. Il est permis, à l'heure présente, de dire que le cortège qui se déroulera par les rues de la Cité industrielle sera imposant.

Les reines du tissage et de la bonneterie ont été élues dimanche

Dimanche dernier, ont eu lieu dans les salons de « Printania », les élections de la reine du tissage et de la reine de la bonneterie. Cette dernière industrie s'est beaucoup développée à Caudry durant ces dernières années.

C'est Mlle Aimée Paris, une belle grande jeune fille aux longs cheveux d'un blond cendré qui a été élue reine du tissage. Mlle Paris, qui a 20 ans, est manutentionnaire chez M. Driess-Ringevet, fabricant de tissus, rue André, à Caudry. Elle habite avec sa famille, boulevard Jean-Jarès, à Caudry.

D'autre part, Mlle Louise Colpin, une gentille brunette de 17 printemps, fut élue reine de la bonneterie par 438 suffrages.

La nouvelle Majesté confectionne des bas de soie pour le compte de M. Léon Piez, fabricant rue d'Avènes, à Caudry. Elle demeure avec ses parents, 135, rue Nationale. Les belles gerbes de fleurs furent offertes aux nouvelles élues et l'orchestre, au milieu d'un vif enthousiasme, attaqua le « Pas de la Reine ».

L'élection prochaine de la Reine des Reines

Les diverses corporations ont maintenant élu leurs représentantes. L'élection de la reine des reines, autrement dit « La Muse de la Dentelle », aura lieu le dimanche 17 juin, au cours d'une fête champêtre organisée sur le terrain du Star-Club Caudrésien, rue du Bassin des Eaux, avec le concours des diverses sociétés de la Ville.

Une mère portant son bébé fut renversée par un cycliste

L'ENFANT EUT LE CRANE FRACTURE. Saint-Etienne, 4. — Un cycliste roulant à vive allure a renversé, rue de la Charité, Mme Seroussel, habitant 2, place de la Paix, qui venait dans ses bras son bébé de quatre mois.

La mère n'a pas été blessée, mais l'enfant a eu le crâne fracturé.

Heureusement, le coffre-fort de la perception était vide

Versailles, 4. — En entrant à son bureau, le commis de la perception d'Épône, localité située à quelques kilomètres de la ville de Mantes, s'est aperçu que les portes des bureaux de la perception avaient été fracturées.

Les malfrateurs qui ont opéré, cette nuit vraisemblablement, avaient fouillé différents coffres-forts, mais n'ont rien trouvé, car heureusement, était vide.

Le gardien de Mantes s'est aussitôt rendu sur les lieux.

Muse Lilloise ACTUALITE

Ch'est-i' pour cha qu'jai fait la guerre ?

REFLEXIONS D'UN POILU. Air : Vous voyez bien qu'elle est restée

Un ancien poilu, dernier'mint. M' d'jort : La vie est lon d't' bonne. Même si g'ratant un peu d'argint, Je n'peux point m'f, les bouts insonne : Tout chin qu'on vind est hors de prix. Ch'est désolat d'vir cheu' vie chère, On travail' pour les mercantis... Ch'est-i' pour cha qu'jai fait la guerre. (bis)

Une nouvelle offre de l'Allemagne

50 milliards de marks-or avec moratoire de cinq ans

Londres, 4. — Selon le correspondant berlinois du Daily News, il est peu probable que la nouvelle note allemande soit présentée avant plusieurs jours.

Apparemment, dit ce correspondant, le gouvernement allemand convoquera en premier lieu sa nouvelle offre aux divers gouvernements à titre officieux et si elle est rejetée, il n'enverra peut-être aucune offre officielle.

La nouvelle offre comporterait le paiement d'annuités commençant en 1928 et qui continueraient jusqu'en 1945.

Le montant total offert, y compris l'intérêt serait de 50 milliards de marks-or. L'Allemagne demanderait donc un moratoire de cinq ans.

M. Poincaré partira mercredi pour Bruxelles

Paris, 4. — M. Poincaré partira pour Bruxelles mercredi matin. Il sera accompagné des ministres des affaires publiques et des finances; du général Degoutte, commandant en chef des armées d'occupation; de MM. Thirard, président de la haute commission internationale des territoires rhénans; Pirelli de Rocca, directeur des affaires politiques; Braud, directeur de la région franco-belge des chemins de fer; et de M. de Broqueville, directeur des mines et de Deyras, inspecteur des finances.

Le Maréchal Pétain séjournera dans la Ruhr

Dusseldorf, 4. — Le maréchal Pétain est attendu à Dusseldorf, où il arrivera dans le courant de la journée.

On pense qu'il restera quelques jours dans la Ruhr.

Pour avoir refusé de saluer des officiers alliés...

Mannheim, 4. — Pour avoir refusé de saluer des officiers des troupes alliées, une condamnation de six mois de prison et de 5.000 marks d'amer de ou, à défaut de paiement, de trois mois de prison en plus, a été infligée au wachmeister berlinois de Mannheim.

Pour n'avoir pas salué ces mêmes officiers et avoir revêtu des vêtements civils pendant le service, un autre fonctionnaire de la police, nommé Munch, a été condamné à la même peine.

Tchitchérine fait des concessions au Foreign-Office

Paris, 4. — Suivant une dépêche de Londres, le « Tidning » de Copenhague annonce que Tchitchérine a envoyé à Krassin des instructions pour le prier d'informer le Foreign-Office que les Soviets sont disposés à réduire le personnel de leurs missions diplomatiques en Perse, en Afghanistan et en Orient, et à permettre que ses représentants soient chargés à l'avenir, après consultation avec le Foreign-Office.

LES GARIBALDIENS A PARIS

LES REPARATIONS EN PAYS OCCUPÉS

Paris, 4. — On publie la déclaration suivante de M. Stanley Baldwin.

« Je ne saurais indigner des maintenant quelles solutions précises on pourrait, selon moi, apporter aux problèmes des réparations de la France et de l'Angleterre doivent parvenir à s'entendre.

« J'espère trouver prochainement l'occasion de m'entretenir de ce sujet avec nos collègues français.

« En attendant, l'Allemagne néanmoins attirera l'attention sur un ou deux points.

« Le premier lieu, c'est le sentiment constant que, si difficile que puisse être le problème des réparations, il n'y a aucun des problèmes liés à l'occupation de la Ruhr, il n'en est aucun à propos d'aider l'Angleterre et la France ne puissent découvrir un terrain de rencontre et ajuster l'une à l'autre leur politique.

« En second lieu, je tiens à ce que le public français sache que nous sentons également l'importance du problème de la sécurité de la France et de la Belgique et que nous avons un vif désir d'aider à mettre sur pied un règlement qui garantisse pour l'avenir le maintien de la paix européenne.

« Personnellement, je suis disposé à croire que bien peu de choses sont impossibles à la condition que l'on ait une claire conscience des difficultés et la volonté de les vaincre.

« J'ai eu la bonne fortune, l'hiver dernier, de réussir à régler la délicieuse question de la dette anglo-américaine. A condition d'aborder dans le même esprit les questions européennes actuellement en suspens, je ne vois pas pourquoi nous ne parviendrions pas à les régler elles aussi.

« En tout cas, vous pouvez compter que j'y travaillerai pour ma part avec détermination. « Peut-être connaîtrons-nous par quelque circonstance quel que temporaire mais j'ai la certitude qu'en fin de compte, le succès couronnera notre effort ».

Des milliers d'ouvriers demandent du travail, aux autorités françaises

Dusseldorf, 4. — Malgré l'interdiction du Reich et l'activité des Hertzorganisations, qui font une véritable terreur sur les chemins, fonctionnaires et ouvriers allemands désireux de reprendre le travail sous la direction des autorités d'occupation, le nombre des demandes d'emploi augmente sans cesse.

« Du 1er Mars au 3 Juin, 10.305 demandes ont été reçues par les différents services susceptibles d'employer la main-d'œuvre allemande.

« Du 27 Mai au 3 Juin, 137 candidatures se sont présentées, parmi lesquelles 90 ouvriers mineurs, 24 ouvriers en fer, 14 ouvriers en bois, 2 électriciens mécaniciens, 3 manoeuvres et 23 ouvriers de diverses professions.

« 6.590 allemands sont actuellement au service des chemins de fer.

Des gros enois de combustibles partent vers la France et la Belgique

Dusseldorf, 4. — Les opérations des destockages et d'envolement du charbon et du coke qui avaient subi un certain ralentissement par suite de la grève des cheminots, ont repris d'une manière satisfaisante.

« Dans la journée d'hier, 20.000 tonnes de charbon, de coke et de lignite ont été destockées; 30 trains de combustibles sont partis à destination de la France et de la Belgique.

« 185 tonnes de charbon ont été chargées sur chaland, dans les différents ports.

Un journal français sera publié en allemand

Dusseldorf, 4. — L'imprimerie du « Tageblatt » de Dusseldorf a été réquisitionnée par les autorités d'occupation pour y entreprendre la publication d'un journal français en langue allemande.

« Le journal paraîtra sur quatre pages et remplacera la feuille actuelle du « Nachrichtendienst », qui ne suffit plus aux besoins de la population des territoires occupés.

Le Percepteur contribuable

ON vitupère souvent ce fonctionnaire qui, périodiquement, nous envoie des petits papiers blancs, verts, jaunes ou bleus, selon l'emplacement que nous mettons à lui rendre visite.

« Ce bougre-là, grogne-t-on, ne nous laisse pas même pas notre chemise. Sangue ! Buveur de sang ! Quand donc arrivera le bienfaitant choléra qui nous débarrassera de cette engance ! »

« Mais songe-t-on que le percepteur est lui aussi un contribuable ? L'imagine-t-on se fait pas trop tirer l'oreille pour passer à sa propre caisse et qu'il ne bougonne pas contre les exigences du fisc dont il est l'exécuteur des hautes œuvres.

« Pourtant, le pauvre percepteur serait bien en droit de bougonner. Par une singulière ironie du sort, les percepteurs sont, parallèlement, au nombre des gens sur qui l'impôt pèse le plus lourdement.

« Le « Journal des Percepteurs » publie, en effet, un édifiant tableau extrait du rôle d'une commune du centre :

Table with 2 columns: Name and Amount. M. X... gros propriétaire, env. fr. c. 30.000 fr. de bénéfices... 28 10. M. Y... gros courtier en produits agricoles, 400.000 fr. de bénéfices... 29 15. M. Z... notaire, 800.000 fr. de bénéfices... 86 75. M. A... rentier, 9.900 fr. de rentes... 95. M. B... ouvrier d'usine, salaire 7.500 fr... 139 25. M. C... percepteur, traitement 8.940 fr... 176 40.

Ces chiffres de l'impôt sur le revenu révéleront, n'est-il pas vrai, une scandaleuse inégalité et si cet impôt est juste, en soi, il paraît singulièrement injuste dans la pratique et cela de l'aveu même des percepteurs qui, on le voit, sont aussi mal lotis que les travailleurs manuels.

« Mais pourquoi les percepteurs ne font-ils pas comme ces derniers ? Qu'ils se mettent en grève ! Je ne serais pas de ceux qui réclameraient l'envoi de troupes pour les obliger à réintégrer leur rond de cuir.

VERMOREL.

LES REPARATIONS EN PAYS OCCUPÉS

L'entente franco-anglaise est possible dit M. Baldwin

Paris, 4. — On publie la déclaration suivante de M. Stanley Baldwin.

« Je ne saurais indigner des maintenant quelles solutions précises on pourrait, selon moi, apporter aux problèmes des réparations de la France et de l'Angleterre doivent parvenir à s'entendre.

« J'espère trouver prochainement l'occasion de m'entretenir de ce sujet avec nos collègues français.

« En attendant, l'Allemagne néanmoins attirera l'attention sur un ou deux points.

« Le premier lieu, c'est le sentiment constant que, si difficile que puisse être le problème des réparations, il n'y a aucun des problèmes liés à l'occupation de la Ruhr, il n'en est aucun à propos d'aider l'Angleterre et la France ne puissent découvrir un terrain de rencontre et ajuster l'une à l'autre leur politique.

« En second lieu, je tiens à ce que le public français sache que nous sentons également l'importance du problème de la sécurité de la France et de la Belgique et que nous avons un vif désir d'aider à mettre sur pied un règlement qui garantisse pour l'avenir le maintien de la paix européenne.

« Personnellement, je suis disposé à croire que bien peu de choses sont impossibles à la condition que l'on ait une claire conscience des difficultés et la volonté de les vaincre.

« J'ai eu la bonne fortune, l'hiver dernier, de réussir à régler la délicieuse question de la dette anglo-américaine. A condition d'aborder dans le même esprit les questions européennes actuellement en suspens, je ne vois pas pourquoi nous ne parviendrions pas à les régler elles aussi.

« En tout cas, vous pouvez compter que j'y travaillerai pour ma part avec détermination. « Peut-être connaîtrons-nous par quelque circonstance quel que temporaire mais j'ai la certitude qu'en fin de compte, le succès couronnera notre effort ».

Des milliers d'ouvriers demandent du travail, aux autorités françaises

Dusseldorf, 4. — Malgré l'interdiction du Reich et l'activité des Hertzorganisations, qui font une véritable terreur sur les chemins, fonctionnaires et ouvriers allemands désireux de reprendre le travail sous la direction des autorités d'occupation, le nombre des demandes d'emploi augmente sans cesse.

« Du 1er Mars au 3 Juin, 10.305 demandes ont été reçues par les différents services susceptibles d'employer la main-d'œuvre allemande.

« Du 27 Mai au 3 Juin, 137 candidatures se sont présentées, parmi lesquelles 90 ouvriers mineurs, 24 ouvriers en fer, 14 ouvriers en bois, 2 électriciens mécaniciens, 3 manoeuvres et 23 ouvriers de diverses professions.

« 6.590 allemands sont actuellement au service des chemins de fer.

Des gros enois de combustibles partent vers la France et la Belgique

Dusseldorf, 4. — Les opérations des destockages et d'envolement du charbon et du coke qui avaient subi un certain ralentissement par suite de la grève des cheminots, ont repris d'une manière satisfaisante.

« Dans la journée d'hier, 20.000 tonnes de charbon, de coke et de lignite ont été destockées; 30 trains de combustibles sont partis à destination de la France et de la Belgique.

« 185 tonnes de charbon ont été chargées sur chaland, dans les différents ports.

Un journal français sera publié en allemand

Dusseldorf, 4. — L'imprimerie du « Tageblatt » de Dusseldorf a été réquisitionnée par les autorités d'occupation pour y entreprendre la publication d'un journal français en langue allemande.

« Le journal paraîtra sur quatre pages et remplacera la feuille actuelle du « Nachrichtendienst », qui ne suffit plus aux besoins de la population des territoires occupés.

Le Percepteur contribuable

ON vitupère souvent ce fonctionnaire qui, périodiquement, nous envoie des petits papiers blancs, verts, jaunes ou bleus, selon l'emplacement que nous mettons à lui rendre visite.

« Ce bougre-là, grogne-t-on, ne nous laisse pas même pas notre chemise. Sangue ! Buveur de sang ! Quand donc arrivera le bienfaitant choléra qui nous débarrassera de cette engance ! »

« Mais songe-t-on que le percepteur est lui aussi un contribuable ? L'imagine-t-on se fait pas trop tirer l'oreille pour passer à sa propre caisse et qu'il ne bougonne pas contre les exigences du fisc dont il est l'exécuteur des hautes œuvres.

« Pourtant, le pauvre percepteur serait bien en droit de bougonner. Par une singulière ironie du sort, les percepteurs sont, parallèlement, au nombre des gens sur qui l'impôt pèse le plus lourdement.

« Le « Journal des Percepteurs » publie, en effet, un édifiant tableau extrait du rôle d'une commune du centre :

Table with 2 columns: Name and Amount. M. X... gros propriétaire, env. fr. c. 30.000 fr. de bénéfices... 28 10. M. Y... gros courtier en produits agricoles, 400.000 fr. de bénéfices... 29 15. M. Z... notaire, 800.000 fr. de bénéfices... 86 75. M. A... rentier, 9.900 fr. de rentes... 95. M. B... ouvrier d'usine, salaire 7.500 fr... 139 25. M. C... percepteur, traitement 8.940 fr... 176 40.

Ces chiffres de l'impôt sur le revenu révéleront, n'est-il pas vrai, une scandaleuse inégalité et si cet impôt est juste, en soi, il paraît singulièrement injuste dans la pratique et cela de l'aveu même des percepteurs qui, on le voit, sont aussi mal lotis que les travailleurs manuels.

« Mais pourquoi les percepteurs ne font-ils pas comme ces derniers ? Qu'ils se mettent en grève ! Je ne serais pas de ceux qui réclameraient l'envoi de troupes pour les obliger à réintégrer leur rond de cuir.

VERMOREL.